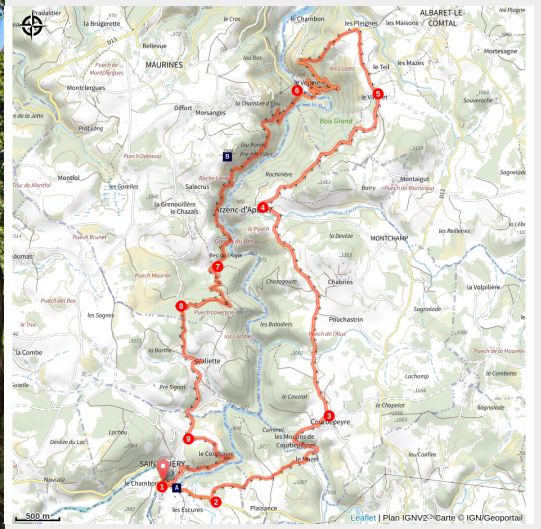


Le Sentier des Espagnols

Aubrac - Chauchailles



Sentier des espagnols balisage (© OT Aubrac Lozérien)



Ce superbe circuit au départ du joli village de Saint-Juéry, vous mènera, à travers prairies et petits bois, jusqu'au site médiéval remarquable d'Arzenc d'Apcher puis jusqu'à l'extrémité de la retenue du barrage de Grandvals avant de parcourir le Sentier des Espagnols, sentier balcon qui domine les Gorges du Bès.

A DECOUVRIR EN CHEMIN :

- Arzenc d'Apcher : église (XIII- XVIIIème s.), vestige de tour (XIVè-XVIème s.), belvédère sur les gorges du Bès
- Saint-Juéry : croix sculptée (XIè ou XIIè s.), four banal
- Gorges du Bès : points de vue, voies d'escalade

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h 30

Longueur : 21.0 km

Dénivelé positif : 890 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Col et Sommets, Eau et Géologie, Histoire et Culture

Itinéraire

Départ : Parking en rive droite du Bès à Saint Juéry

Arrivée : Parking en rive droite du Bès à Saint Juéry

Balisage : — PR

Communes : 1. Chauchailles

2. Saint-Juéry

3. Noalhac

4. Fournels

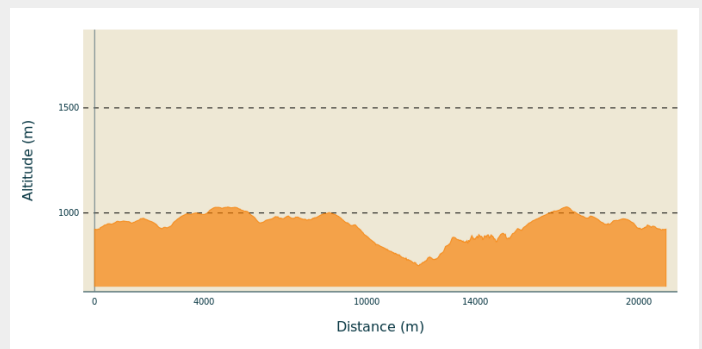
5. Arzenc-d'Apcher

6. Albaret-le-Comtal

7. Maurines

8. Antérrieux

Profil altimétrique



Altitude min 749 m Altitude max 1029 m

1. Du parking, en rive droite, monter à droite, avant le pont sur le Bès, une ruelle qui passe sous la [\gt Chapelle]. Suivre la route à gauche. Dépasser la scierie d'environ 350 m.
2. Prendre à gauche, au milieu des piles de bois et emprunter un chemin à droite le long d'une clôture (*jonction avec le GR® de Pays Tour des Monts d'Aubrac, balisage jaune-rouge*). Au carrefour suivant, continuer en face. Au Mazel, descendre la route à gauche. Traverser le pont sur la Bédoule et remonter [\gt anciens moulins de Courbepeyre] jusqu'au hameau de Courbepeyre qu'on traverse par la gauche.
3. Aux deux croisements suivants dans Courbepeyre, prendre à gauche. Le chemin goudronné se transforme en piste (*jonction avec le GR® de Pays de Saint-Flour, balisage jaune-rouge*). Continuer toujours tout droit sur cette piste et atteindre une route. Traverser, à gauche, le pont et monter à Arzenc d'Apcher. [> À la croix, à environ 500 m gauche, accès au site d'Arzenc d'Apcher \(four banal, église XIII - XVIIIème siècles\), vestige de tour \(XIV - XVIème siècle.\), belvédère sur les gorges du Bès.](#)
4. À la croix, emprunter la piste à droite [\gt lys martagons ; vues sur les Gorges du Bès et les Monts du Cantal] jusqu'au Villaret.
5. Au croisement, prendre à gauche le deuxième embranchement. À la fourche, descendre à gauche. À la route, au niveau des Plagnes (les Pleignes sur la carte), prendre immédiatement à gauche un chemin qui descend. Atteindre la route D 65. La suivre à gauche. Elle descend en lacets jusqu'au pont sur le Bès. Continuer en remontant sur la route sur environ 250 m.
6. Une trentaine de mètres avant le pontet qui enjambe les conduites forcées, monter à gauche un sentier en sous-bois. Il grimpe en lacets et atteint un croisement (*jonction avec le GR® de Pays de Saint-Flour, balisage jaune-rouge*). Continuer en face, passer devant une galerie et prendre à gauche après le ruisseau. Suivre le sentier dit [\gt Sentier des Espagnols], qui reste à niveau et domine les gorges du Bès et permet d'accéder à des [\gt voies d'escalade] [\gt vue sur les gorges du Bès, Arzenc d'Apcher puis la cascade du Ruisseau d'Arzenc]. Atteindre une clôture au croisement de chemins.

7. Franchir la chicane et descendre par le chemin de gauche. Traverser un petit ruisseau. Prendre à droite, deux fois, puis deux fois à gauche, toujours en montant et en s'éloignant des gorges. Atteindre un carrefour de pistes en T.
8. Emprunter la piste à gauche. Atteindre une route et la suivre à gauche. À la croix, à l'entrée de Valiette, prendre le chemin à droite [> vue sur le Mont Alhérac]. Continuer à droite sur la petite route et atteindre une croix et un carrefour de routes. Continuer en face sur quelques mètres.
9. Prendre le chemin à gauche, puis à gauche le long d'un champ. Franchir une chicane et se diriger vers la droite dans un chemin plus ou moins marqué. Continuer sur un chemin qui descend vers les ruines de l'ancien moulin de Combayre : il tourne à droite et domine [> le Bès]. Gagner une route, la descendre à gauche et atteindre le Bès [> croix richement sculptée sur ses deux faces]. Prendre à gauche, traverser le [> vieux pont] pour regagner le parking.

Sur votre chemin...



Observatoire Photographique des
Paysages : vue sur Saint-Juéry (A)

Aire d'éco-bivouac de Morsanges -
Maurines (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Déconseillé aux personnes sujettes au vertige
- Interdit aux VTT

Comment venir ?

Accès routier

Saint-Juéry, 28 km au nord-ouest d'Aumont-Aubrac par les routes D 987, D 53 et D 989.

Parking conseillé

En rive droite du Bès, en face de l'église

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien - Bureau de Fournels
Place de la Mairie, 48310 FOURNELS
fournels@aubrac-lozere.com
Tel : 04 66 45 31 42
<http://www.aubrac-lozere.com>



Source



Communauté de Communes Hautes Terres de l'Aubrac



Fédération Française de la Randonnée Pédestre
<https://www.ffrandonnee.fr/>

Sur votre chemin...



Observatoire Photographique des Paysages : vue sur Saint-Juéry (A)

Grâce à l'Observatoire des Paysages, remontez le temps et plonger vous dans l'évolution des paysages au fil du temps. Certains clichés ont également un croquis de contexte

LIEN VERS LE CLICHÉ : [CLIQUEZ ICI](#).

Enjeux : Évolution urbaine et du cours d'eau

Crédit photo : @K Guez



Aire d'éco-bivouac de Morsanges - Maurines (B)

Installée en juin 2025, cette aire d'éco-bivouac permet d'offrir un cadre pour passer une nuit à la belle étoile ou bien sous le toit la petite cabane. Sur site vous une cabane pouvant accueillir jusqu'à 3 personnes, deux emplacements tente, des toilettes sèches, des tables de pique-nique et un magnifique belvédère sur les Gorges du Bès.

L'association des Parcs du Massif Central (IPAMAC) en lien avec le parc naturel régional de l'Aubrac et Saint-Flour Communauté, ont rendu possible ces aménagements prévus pour accueillir des personne en bivouac à la nuitée et pouvoir vivre une expérience originale sur un espace prévu à cet effet.

Crédit photo : @PNR Aubrac